

Genre du véhicule Remorque de travail (Véhicule spécial) *)	Marque de fabrique F E R G R U	Type A F 1 1 8	Fiche d'homologation No. CH 9285 01
---	-----------------------------------	-------------------	--

Constructeur	FERGRU di Ferreri & C. S.N.C., I-12060 Niella Tanaro
Identification	sur la plaquette du constructeur "AF 118" devant le No. du châssis -
Plaquette constructeur	à droite, sur le coffre des commandes électriques
Numéro du châssis	à droite, à l'avant en haut sur le support de l'appui
Importateur principal	FRANZ SPIRNIMANN AG., Solothurnerstrasse 257, 4600 Olten
Véhicule homologué	413

Châssis	3 (AR= 1 tandem) Nombre de roues 6 Suspension -- Direction par pivot		
Frein de service	à air comprimé, 2-conduites, indirect, à expansion interne, sur les roues arrière		

Frein d'arrêt mécanique, à expansion interne, sur les roues arrière

Carrosserie grue

Dimensions		intérieur	extérieur
Longueur			14150
Largeur			2500
Hauteur			3900
Porte à faux	av		1900
	ar		5760 *)
Empattement		(tandem = 920 mm)	6490
	Voies	av 820	ar 2150
Distance anneau axe	av		8390
	Distance pivot		axe ar

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	5620	9770	15390
Charge utile			
Poids total			
Poids garantis	8000	14000	16500
Pneus	12.0 - 16	12.0 - 16	
Ply/bar	24 / 7,0	24 / 7,0	
Charge	6040	12080	
pour V max	25	25	
Vitesse maximale selon constructeur			25
Vitesse maximale selon tenue route			25

Moteur de travail		Type	
Marque			
Brut		à l/min	
Silencieux			
Mesure des gaz			
Déparasitage			

Equipement	R-S1 (E)
Feux rouges	R-S1 (E)
Feux stop	2a (E)
Clignoteurs	ar I (E)
	av I (E)
Catadioptrés	lat 5M CH 1 1710 02
	ar III (E)
Feux de gabarit	av A (E)
	lat R (E) (au centre)
	ar ML CH 1 2204 01
	ar vers l'av -
Eclairage plaque	-
Caie	2/ 400x210x190 mm

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Remorque de travail (véhicule spécial)	Poids à vide	15390
Marque et type	F E R G R U A F 1 1 8	Charge utile	-
FH-NoCH	9285 01	Poids total	15390
Carrosserie	grue		

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

*) Véhicule spécial : poids total, porte à faux arrière.

Inscription dans le permis de circulation:

- 118 - Vitesse max. 25 km/h; le disque indiquant la vitesse maximale est obligatoire;
- 125 - Autorisation spéciale obligatoire;
- 137 - Signalisation jaune/noir: panneau avec 1 feu de gabarit et signal selon OCE 35/4 à l'extrémité de la grue;
- 140 - Les béquilles doivent être rentrées et assurées;
- 141 - Assurer : la tourelle en position de circulation; toutes les prises et les parties mobiles;
- 160 - Montage : les feux prescrits;
- 223 - Le poids de l'ensemble ou la charge remorquée, indiqué dans le permis de circulation du véhicule tracteur, ne doit pas être dépassé;
- 231 - Véhicule tracteur obligatoire, au choix:

• Lieu et date de l'homologation Schafisheim, 09.11.83/01.05.84
Sta/Ad

Remplace FH CH

Service fédéral d'homologation